

Ecrit par le 20 mai 2026

## Budget 2026 : les retraités préservés



**Alors que le gouvernement promet que rien ne changera pour les retraités en 2026, notamment sur l'abattement fiscal de 10%, l'exécutif engage une réduction drastique des dépenses publiques pour atteindre son objectif de déficit. Dans le Vaucluse, où une part significative de la population est déjà retraitée, ces débats budgétaires résonnent fortement avec les enjeux locaux du vieillissement démographique et du pouvoir d'achat.**

À quelques jours de la reprise des discussions autour du projet de loi de finances, [Amélie de Montchalin](#), ministre des Comptes publics, a balayé les hypothèses de remises en cause fiscales qui avaient alarmé les syndicats et associations de seniors. Parmi elles figurait la suppression de l'abattement de 10% appliqué aux pensions de retraite lors de la déclaration de revenus.

### **Une promesse ferme pour les retraités en 2026**

«Rien ne changera pour les retraités en 2026», a affirmé la ministre, soulignant que le passage au 1er

Ecrit par le 20 mai 2026

janvier rendait caduques certaines pistes d'évolution de l'impôt sur le revenu qui avaient circulé à l'automne. Cette assurance s'inscrit dans un contexte politique sensible, alors que les retraités représentent une catégorie socioprofessionnelle particulièrement nombreuse dans des territoires comme le Vaucluse.

### **Les retraités vauclusiens, un poids démographique majeur**

Territoire attractif pour les seniors, le Vaucluse se distingue par une présence particulièrement élevée de retraités, 30,4% de la population vauclusienne, autrement dit, près d'un habitant sur trois est aujourd'hui retraité dans le département, une proportion supérieure à la moyenne nationale. Le vieillissement de la population est également visible à travers la structure par âge : près de 30,4% des habitants du Vaucluse ont 60 ans ou plus, soit environ 3 Vauclusiens sur 10. Cette part progresse régulièrement depuis une dizaine d'années, portée à la fois par l'allongement de l'espérance de vie et par l'attractivité résidentielle du territoire pour les retraités, notamment dans les zones périurbaines et rurales.

### **Une tendance qui s'accroît avec le temps**

Les projections démographiques confirment cette tendance : à l'horizon 2030, la part des 60 ans et plus pourrait approcher les 33% de la population, renforçant encore le poids des seniors dans l'équilibre social et économique local. Dans un département où les retraités constituent déjà un socle démographique central, toute réforme budgétaire ou fiscale touchant les pensions, les abattements ou le pouvoir d'achat des seniors revêt une portée particulière.

### **La préservation du pouvoir d'achat des seniors**

La promesse gouvernementale de stabilité pour 2026 trouve ici un écho d'autant plus fort qu'elle concerne directement des dizaines de milliers de foyers vauclusiens. Ce vieillissement démographique met en lumière l'enjeu de la préservation du pouvoir d'achat des retraités, qui dépend largement des prestations sociales et fiscales. Le maintien de l'abattement de 10% pour 2026, donc, retient toute son importance pour des dizaines de milliers de foyers dans le département.

### **Des économies drastiques hors retraites**

Si les retraités semblent 'à l'abri' cette année, le gouvernement n'en demeure pas moins déterminé à poursuivre la réduction du déficit public. L'objectif affiché est de revenir à un déficit inférieur ou égal à 5% du produit intérieur brut (PIB). Pour y parvenir, l'exécutif veut inscrire dans la durée des économies structurelles, et non pas se reposer exclusivement sur la fiscalité.

### **Réduire le déficit**

Selon la ministre, «au moins la moitié de la réduction du déficit doit venir de vraies économies». L'une des mesures phares consiste à diminuer de 1,5 milliards d'euros les crédits de la plupart des ministères en 2026, à l'exception du ministère des Armées. Cette réduction s'appuie notamment sur l'extinction de dispositifs temporaires déployés lors des crises sanitaire et énergétique.

### **Entreprises et impôts de production : la stratégie confirmée**

Sur le front économique, le gouvernement réaffirme sa volonté de réduire les impôts de production jugés pénalisants pour les entreprises. La contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), qui pèse

Ecrit par le 20 mai 2026

sur les structures avant même qu'elles ne soient rentables, est programmée pour disparaître d'ici 2028. «Nous devons réduire les impôts de production qui pèsent sur les entreprises avant même de savoir si elles sont rentables», a insisté la ministre, soulignant l'importance de soutenir la compétitivité et les investissements productifs.

### **Risques politiques et outil constitutionnel**

À l'approche des débats parlementaires, la question du compromis politique se pose également. Face à un Parlement fragmenté, l'idée d'un recours à l'article 49.3 de la Constitution -qui permet d'adopter un texte sans vote- suscite des mises en garde. Amélie de Montchalin estime qu'un tel recours, si tenté, ferait peser «un risque d'instabilité» et risquerait de retarder l'adoption d'un budget voté et accepté.

### **Entre stabilité et contraintes budgétaires**

Alors que les retraités en Vaucluse obtiennent une garantie explicite pour 2026, les contours du débat budgétaire national révèlent un État déterminé à maîtriser ses dépenses, quitte à engager des arbitrages sensibles. Pour un département où le vieillissement de la population et la prévalence des retraités sont des réalités démographiques, ces enjeux sont à la fois économiques, sociaux et politiques, et encore loin d'être tranchés.

Sources : Insee, [Recensement de la population 2025](#); projections démographiques Insee et [Aurav](#) (Agence d'urbanisme Rhone Avignon Vaucluse).

Mireille Hurlin

---

## **Le Medef & la CGT de Vaucluse : une vision commune pour le département ?**

Ecrit par le 20 mai 2026



En partenariat avec nos confrères de [La Marseillaise](#), rencontre entre Frédéric Laurent, secrétaire général de l'union départementale de [la CGT Vaucluse](#), et [Roland Paul](#), nouveau président [du Medef Vaucluse](#). L'occasion pour les deux leaders syndical et patronal locaux de confronter leur conception du monde du travail et de l'entreprise. Si les deux représentants sont plutôt éloignés sur les sujets nationaux, comme les retraites tout particulièrement, ils affichent en revanche une vraie vision commune sur les sujets vauclusiens comme la LEO, le foncier économique ou bien encore le logement.

### ***Quel est votre vision et votre attachement à ce que l'on appelle le modèle social Français ?***

**Frédéric Laurent :** « Nous sommes effectivement très attachés à ce modèle même si l'on constate qu'il est très fortement mis à mal depuis quelques années. Notamment en matière de protection sociale des salariés avec des inégalités qui se creusent dans un département parmi les plus pauvres de France. Une précarité qui touche tout particulièrement un salariat très féminisé ainsi que beaucoup de familles monoparentales féminines. Je pense en tout cas, que les Vauclusiens, comme les Français, sont très attachés à ce modèle social de solidarité, de partage, d'un système qui permet à tous de s'en sortir, de lever la tête. Mais malheureusement, on le voit, il est attaqué sur le chômage, les retraites, l'emploi ou bien encore les conditions de travail. »

**Roland Paul :** « De par mes fonctions à GSE, j'ai l'occasion de travailler régulièrement dans différents pays. Et quand l'on se compare avec ces derniers, c'est certain que nous avons un bon modèle social. Un modèle auquel nous restons tous très attachés, c'est une réalité. Mais au-delà de cela, quand on regarde autour de nous on voit aussi que ce n'est pas seulement ce modèle-là qui est attaqué, c'est aussi la démocratie dans son ensemble. Jusqu'à preuve du contraire cependant, nous n'avons pas mieux fait que la démocratie. »

***L'une des questions récurrentes liées à ce modèle social est : comment le finance-t-on ?***

Ecrit par le 20 mai 2026

**Frédéric Laurent** : « Aujourd’hui, tous les éléments fondateurs de notre système social français, qui est envié dans le monde entier, font l’objet d’attaques multiples. On parle ici de la protection sociale ou de l’accès à la santé, mais il y a également la protection quand on perd un emploi. Donc la question essentielle, c’est la volonté d’agir sur le financement. Parce que l’on nous dit que cela coûte trop, mais regardons aussi comment mettre plus de recettes en face pour pallier ces dépenses. C’est pour cela qu’il faudrait aussi ponctionner là où il faut. Actuellement, le financement de la protection sociale repose sur la répartition, donc la cotisation que vous et nous, entreprises et salariés, mettons dans le pot commun pour la soutenir. Par contre, il y en a certains qui sont bien à l’abri. Pourquoi ne ponctionnerait-on pas les revenus colossaux du capital, comme on ponctionne un peu les salaires des deux parts, patronal et salarial ? Pourquoi, sur le régime des retraites, ne taxerait-on pas les entreprises qui refusent l’égalité homme-femme ? Cela rapporterait, je crois, 2,3 milliards d’euros par an. Il y a aussi tout un tas d’aspects sur certains éléments complémentaires au salaire qui ne contribuent pas au régime de l’éducation sociale. Les primes d’investissement, l’épargne salariale, l’épargne retraite... ne cotisent pas au même niveau que le salaire pur et simple. Pourquoi ne pas le faire rentrer ? Et puis, pourquoi pas augmenter un tout petit peu, 0,5% par exemple, la cotisation patronale. Cela créerait une dizaine de milliards par an. »

« Il faut veiller à ce que nos entreprises, qui créent la richesse dans notre pays, ne croulent pas sous les charges et puissent rester compétitives. »

*Roland Paul, président du Medef 84*

**Roland Paul** : « Il y a des choses fondamentales à financer dans notre pays, comme l’éducation ou la santé. Ce ne sont pas des dépenses, ce sont des investissements. En revanche, nous avons déjà les taux de prélèvement et d’imposition les plus élevés d’Europe. Alors je veux bien qu’il y ait tous ces débats sur la TVA sociale, sur l’imposition des riches afin de faire rentrer encore plus d’argent, mais je pense qu’il y a aussi un tri à faire dans les dépenses y compris dans les aides aux entreprises. Quand on ponctionne de plus en plus, on prend le risque de mettre les gens et les entreprises à genoux. Ponctionner la richesse du capital, c’est aussi prendre le risque que les gens s’en aillent. Au final, je pense que, plutôt que d’aller ponctionner et aller prendre plus d’argent pour en distribuer encore plus, il vaut mieux orienter correctement et un peu moins dépenser. Par ailleurs, quoi qu’on en dise nous sommes aussi en concurrence avec les autres pays. Et il faut veiller à ce que nos entreprises, qui créent la richesse dans notre pays, ne croulent pas sous les charges et puissent rester compétitives. »

Ecrit par le 20 mai 2026



### **Frédéric Laurent**

Après avoir fait une formation d'infirmier psychiatrique à l'hôpital de Montfavet, Frédéric Laurent 'est tombé dans la marmite' du syndicalisme quelques années après. Celui qui est arrivé sur Avignon à l'âge de 3 ans, a ensuite occupé plusieurs fonctions départementales ou nationales au sein de la CGT, notamment dans le domaine la santé. Durant ce parcours, il a été secrétaire départemental de la CGT 84 durant 30 ans avant de prendre, il y a 3 ans, la responsabilité de secrétaire général de l'union départementale de la CGT Vaucluse qui compte près de 7 000 adhérents dans le département. Une fonction qu'il va quitter d'ici une quinzaine de jours. « Je retourne dans mon hôpital, pour exercer le métier que j'aime en attendant la retraite. Le plus tôt possible, je l'espère », dit-il malicieusement avec un sourire pour le président du Medef 84 assis à ses côtés.

### ***Justement, comment concilier tout cela ?***

**Roland Paul :** « Pour le financement des retraites, c'est simple : il y a une équation à résoudre concernant notre système de répartition. Quand on regarde le nombre de gens qui payent et ceux qui en ont besoin, cela ne marche pas. C'est clair qu'on ne peut pas financer de cette manière-là. Il y a donc quelque chose à faire, mais il n'y a pas 36 solutions. Il y a seulement 3 ou 4 paramètres où l'on peut agir. C'est soit travailler plus ou ponctionner plus. Mais dans ce cas on va gagner moins alors que les salariés et les retraités ont déjà du mal à vivre avec ce qu'ils ont. Il faut donc réfléchir à un nouveau modèle. Je ne sais pas ce qui va sortir des discussions actuelles sur le sujet, mais nous vivons de plus en plus vieux et en meilleure santé. Nous pouvons donc travailler quelques années de plus. Bien évidemment, il y a des métiers où cela n'est pas possible et il faut voir cela au cas par cas. Au final cependant, quoi que l'on fasse, quand le nombre de gens qui payent est trop petit par rapport au nombre de gens qui reçoivent, la répartition ne fonctionne plus. C'est mécanique. Donc pour financer tout cela, nous risquons de devoir arriver à une certaine dose de capitalisation. »

Ecrit par le 20 mai 2026

**Frédéric Laurent** : « Pour notre part, nous sommes opposés à l'idée de la capitalisation et nous restons très attachés au principe de la répartition. Par contre, nous sommes d'accord sur l'idée d'aller chercher de l'argent ailleurs mais nous ne sommes pas forcément entendus par le Gouvernement. Aujourd'hui, 73% des citoyens sont encore opposés à cette réforme qu'ils jugent néfastes. Travailler jusqu'à 64 ans, on ne le veut pas. Sur la question du vieillissement : il y a vieillir davantage en bonne santé, et il y a aussi la dégradation que nous constatons depuis quelques années. L'accès à la santé est tel aujourd'hui que beaucoup de salariés renoncent à se soigner et vieillissent avec des pathologies qui n'existaient plus. Qui vieillissent avec des maladies professionnelles apparaissant parce qu'ils se soignent moins bien. On va plus chez le dentiste parce que déjà, pour trouver un rendez-vous, c'est catastrophique. On peut travailler plus mais dans qu'elles conditions ? »

***A l'heure où la fidélisation des salariés et les difficultés de recrutement constituent un enjeu majeur pour les entreprises, ces conditions de travail sont déterminantes dans le cadre de la fidélisation de ce capital humain ?***

**Roland Paul** : « Je pense profondément qu'une entreprise ne peut marcher que si ses salariés s'y sentent bien. Il y a des sociétés qui fonctionnent en prenant les gens pour des imbéciles, mais ce n'est pas durable. Je le dis souvent, pour qu'une boîte se porte bien, il faut avoir des clients et des salariés satisfaits. Qu'est-ce qui fait que les gens sont bien dans une entreprise ? Bien sûr, que nous allons tous travailler pour être payé. Si tu n'es pas payé correctement, cela ne marche pas. Ça fait partie de l'équation, mais ce n'est pas le seul élément. Il faut également donner des responsabilités aux salariés, leur faire confiance, les respecter et les reconnaître dans ce qu'ils font. Avoir des beaux locaux c'est bien aussi, mais c'est annexe. Chez GSE, nous avons notamment mis en place des accords de participation et d'intéressement. Cela veut dire que quand la boîte va bien, elle partage. Si à cela, on rajoute l'aspect fondamental du développement durable et de la vision sociétale, ton entreprise réunit toutes les bases de son développement. Autant d'éléments qui font que les gens restent un peu plus chez toi plutôt que de partir dans d'autres sociétés. A l'inverse, si on considère l'humain comme une variable d'ajustement, comme une machine, on se trompe complètement. Et au plus on ira dans cette direction, plus on fera fausse route. »

« Le salaire, c'est ce qui permet de pouvoir faire vivre sa famille, de pouvoir s'émanciper, se cultiver. »

*Frédéric Laurent, secrétaire général de l'union départementale de la CGT Vaucluse*

**Frédéric Laurent** : « Je suis entièrement d'accord. D'abord, il y a la question salariale qui est essentielle. Le salaire, c'est ce qui permet de pouvoir faire vivre sa famille, de pouvoir s'émanciper, se cultiver, etc. Aujourd'hui, la hauteur des salaires dans beaucoup d'entreprises n'est pas suffisante pour pouvoir parer aux besoins fondamentaux. Oui, je pense que les salaires sont nettement insuffisants dans le pays et plus particulièrement en Vaucluse où l'on dénombre beaucoup de personnes en dessous du salaire médian. Ensuite, il y a la question des conditions de travail et du bien-être au travail. On le constate dans toutes les entreprises et les administrations où nous sommes implantés : quand les conditions de travail sont

Ecrit par le 20 mai 2026

mauvaises, quand il n'y a pas ce respect des salariés, il faut qu'il y ait cet échange, ce dialogue social à tous les échelons. Il y a quelques années, on avait des groupes de travail entre organisations syndicales, le Medef, la CPME... On arrivait à avancer, en évitant notamment les conflits. Peut-être qu'il n'y en a pas beaucoup dans votre entreprise, mais nous voyons une recrudescence de conflits dans beaucoup d'entreprises de tout type, des très grosses, des petites, des artisans... Cela est souvent lié au fait qu'il n'y a pas la volonté d'appliquer les conditions de travail : 'c'est bosse et tais-toi'. Alors que le respect du salarié, c'est la base des bases, comme le respect des patrons et des cadres. Pourquoi avons-nous des viviers d'entreprises où il y a autant de conflits qui partent aux prud'hommes ? Où il y a impossibilité de discuter. Est-ce parce qu'il n'y a pas de syndicats et de délégué syndical qui peuvent jouer ce rôle de tampon ? La citoyenneté au travail est un manque crucial dans notre pays. Salariés et employeurs ne sont pas les pires ennemis du monde même si nous sommes dans une société où l'on cherche plus à se quereller qu'à essayer de construire ensemble. Même si nous avons des exemples de répression syndicale dans quelques entreprises, nous devons favoriser le dialogue en construisant des passerelles afin d'éviter les conflits surtout dans toutes ces entreprises qui sont privées de représentants ou qui sont privées de volonté de dialogue de part et d'autre. »

### [Festival Off d'Avignon, quand la CGT spectacle met les pieds dans le plat](#)

#### ***Cette détérioration de cette citoyenneté au travail c'est elle accentuée avec la crise sanitaire du Covid ?***

**Frédéric Laurent** : « C'est clair qu'il y a eu un grand mouvement de bascule avec une prise de conscience de vouloir 'vivre autrement', de donner 'une chance' à sa vie. On l'a constaté dans la tête des salariés. Certains ont complètement changé de métier, parfois par dégoût, comme les professionnels des hôpitaux par exemple. On nous applaudissait tous les soirs, mais derrière cela a été une catastrophe. A l'inverse, dans les entreprises où on était bien, je pense qu'il y a eu un véritable attachement. L'adaptation au télétravail a été aussi un bon point pour les salariés et pour les entreprises qui en avaient besoin. Par contre, il est nécessaire que l'on réinstaure des liens au travail pour améliorer les conditions de travail. Tout ça, cela passera par le dialogue que nous essayons d'avoir ensemble. Car il est clair que les rapports sociaux au travail, c'est primordial. »

**Roland Paul** : « Effectivement, avec le confinement il y a les gens qui se sont aperçus qu'ils ne pouvaient plus être dans le métier dans lequel ils étaient avant. Ils sont allés dans d'autres secteurs d'activité et se sont aperçus que c'était mieux. Pour le télétravail, moi je l'ai pris avec précaution car chez GSE notre boulot on ne pouvait pas l'arrêter. En plus, je pensais que si le pays complet se mettait au chômage, à la fin on en crèverait car on ne peut tirer sur la bête indéfiniment. Sur le télétravail, je suis convaincu qu'une société c'est autre chose que plein de gens qui travaillent. C'est avant tout des personnes qui travaillent en commun sinon tu n'as pas de société. Nous, nous arrivons à faire projets car nos collaborateurs 'bossent' ensemble, ils confrontent les idées. Cela ne marche pas seul devant un écran car nous sommes des 'bêtes à sang chaud'. Nous avons besoin de nous sentir. Là où il y a un problème,

Ecrit par le 20 mai 2026

notamment de climat social, c'est quand les gens n'ont pas envie d'aller au travail. Quand ils y sont malheureux. Chez nous, en moyenne il y a 1 jour de télétravail autorisé. Nos salariés l'utilisent seulement à 40%. »



### **Roland Paul**

Originaire de Beaumont-du-Ventoux, Roland Paul est le président de GSE. Après avoir travaillé quelques années à Lyon, puis à Nice, il a intégré il y a 28 ans les équipes de GSE en tant qu'ingénieur de projet. « J'y ai fait à près tous les boulots » avant d'en devenir président il y a une dizaine d'années.

Côte syndicalisme, Roland Paul est [le nouveau président du Medef 84 depuis quelques mois](#). « C'est un mandat de 3 ans que j'ai accepté pour participer au développement du Vaucluse et de son économie », explique celui qui a été aussi délégué syndical CFTC au sein de son entreprise et qui vient de recevoir [l'Ordre national du mérite des mains de Bertrand Gaume](#), ancien préfet de Vaucluse.

### ***On parle beaucoup de réindustrialisation de la France : comment voyez son développement en Vaucluse et avec quel foncier ?***

**Roland Paul :** « Je peux en parler en toute connaissance de cause puisque c'est mon métier. Chez GSE, nous avons construit un certain nombre d'usines et je peux vous affirmer que ces projets voient le jour là où il y a du foncier et des terrains disponibles ainsi que là où tous les acteurs économiques locaux sont alignés : le maire, le président de la communauté de communes, le préfet, le patron de la Région, les services de l'Etat... Si tout le monde est là en disant 'on va construire ici', on peut aller assez vite même si nous sommes en France où cela est parfois un peu compliqué. Moi, j'ai connu un certain nombre de gens qui arrivaient dans le Vaucluse et qui voulaient s'installer. On n'a pas trouvé de terrain et ils sont repartis sans créer d'emplois pour les Vauclusiens. Je discute aussi avec des entreprises du département

Ecrit par le 20 mai 2026

qui veulent s'agrandir pour répondre à leurs besoins de développement. Ils ne peuvent pas non plus car il n'y a pas de place. Nous avons donc un vrai problème de foncier économique dans le Vaucluse. Il est impératif d'y travailler, là aussi, avec tous les acteurs économiques à développer ce foncier économique. Tout cela, c'est pour créer de l'emploi et de la richesse pour les habitants de ce territoire. Dans cette optique, nous travaillons avec la CCI 84, le Département, la Région ou bien encore l'Etat sur ce sujet dans le cadre des assises du foncier qui se tiendront le 19 juin prochain au campus de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse. On doit donner la priorité à la réindustrialisation. »

« Nous avons un vrai problème de foncier économique dans le Vaucluse. »

*Roland Paul*

**Frédéric Laurent :** « Le foncier industriel est une problématique majeure dans le département. Surtout lorsque l'on constate que 10% de l'économie vauclusienne est générée par l'industrie, 52% par le secteur tertiaire et 30% par le commerce. Certes, cela est dû au positionnement de notre département, au carrefour de l'Italie, de l'Espagne et de la Vallée du Rhône, qui favorise l'implantation du commerce, des services et des plateformes logistiques. Oui, il y a besoin d'une réindustrialisation et il faut que tous acteurs locaux y participent. Pour cela, il faut débloquer du foncier pour pouvoir agrandir des entreprises ou en accueillir de nouvelles. Cela doit aussi passer par un nouvel aménagement du territoire, intégrant tout particulièrement la problématique des transports. Moi, je viens de Courthézon. C'est à seulement 21 km, mais ce matin j'ai encore mis 58 minutes pour venir travailler. Si j'habite à Courthézon et que je veux y travailler, je ne vois pas où je pourrais le faire. Pourquoi, n'y a-t-il pas d'entreprises dans certaines localités ? Parce qu'il n'y a pas de services publics à la hauteur, parce qu'il n'y a pas d'écoles qui répondent aux besoins. Parce que l'employeur, s'il implante une usine quelque part, il veut que ses salariés puissent avoir un hôpital pas trop loin, qu'ils puissent mettre ses enfants à l'école sans avoir à faire trop de route pour les y emmener parce qu'il n'y a pas ou peu de transports collectifs. Tout ça pour éviter que les gens arrivent fatigués et énervés. La question du retour des industries dans notre département est liée à tous ces facteurs-là. Créer du foncier pour pouvoir réimplanter des industries et renforcer notre attractivité avec des services publics qui répondent aux besoins autant des salariés que des employeurs. Il faut enfin prendre en compte les besoins de formations. Les métiers du cartonnage, qui était une industrie phare du département, ont tous disparu. Il n'y a plus de formation au métier du cartonnage alors que nous avons encore des savoir-faire colossaux sur Valréas, sur tout le bassin de l'Isle-sur-Sorgue avec les industries du papier aussi. Il y a des choses à travailler ensemble sur ces questions. Quand on voit également que le Vaucluse est un important producteur de fruits et légumes qui partent être transformés dans d'autres départements voire d'autres pays, alors que l'on sait faire tout cela ici. Il nous faut des industries qui permettent à nos salariés d'atteindre d'autres niveaux de qualification et de rémunération. »

**Roland Paul :** « Un emploi dans l'industrie en génère quasiment 3 sur son territoire. Effectivement, on produit des tomates mais on pourrait en produire 3 fois si nous avions les industries de transformation à côté. Cela a du sens, notamment en termes de développement durable. »

**Frédéric Laurent :** « Produire et traiter les produits ici, cela impacte favorablement l'environnement

Ecrit par le 20 mai 2026

quand on voit le nombre de camions qui traversent ce département, ne serait-ce que sur la rocade, par exemple. »

« La LEO, c'est une aberration que l'on n'arrive pas à avancer. »

*Frédéric Laurent*

### ***C'est l'occasion de parler des mobilités que vous avez déjà abordé en partie auparavant et notamment du dossier de la LEO (Liaison Est-Ouest) ?***

**Roland Paul :** « J'ai entendu que ce projet n'était pas spécialement voulu par tout le monde mais je crois qu'il y a un vrai intérêt à réaliser le contournement d'Avignon. Cela fait partie des éléments déterminants pour l'avenir de ce territoire. De GSE au centre-ville il y en a au moins pour trois quarts d'heure. Il y a un vrai travail à faire. Et il faut qu'on le fasse maintenant parce que 2027, c'est trop tard puisque le DUP (Déclaration d'utilité publique) tombera. C'est donc immédiatement qu'il faut que l'on travaille même si ce n'est pas simple car ce tracé touche 2 régions, 3 départements. Ce n'est pas des plus faciles d'un point de vue administratif mais je pense qu'avec une volonté... Plus généralement nous sommes dans un département assez rural où disposer d'un réseau de transports en commun pour amener les gens au travail est assez complexe à mettre en place. Il y a toutefois des choses à faire. »

### [LEO : quand la Ville et l'Agglo d'Avignon s'opposent à leur propre bassin de vie](#)

**Frédéric Laurent :** « Le tour d'Avignon, c'est devenu catastrophique. Le contournement de la ville avec la LEO, c'est une aberration que l'on n'arrive pas à avancer. Mais la LEO ce n'est pas qu'une problématique économique c'est aussi une question de santé publique. Sur la rocade, nous atteignons des records de cancer des enfants à cause de la pollution générée par le trafic qui passe sous les fenêtres des habitants. Sur ce projet, nous sommes chaque fois percutés par ces changements de départements, de préfectures, etc. Et au final, on n'arrive pas à construire une réelle volonté à long terme. Pourtant, il y a urgence. Prenons l'exemple de la réouverture de la ligne ferroviaire au Carpentras-Avignon. Au début, ça patinait un peu car cela changeait les habitudes : 'Je viens en voiture, c'est tellement plus simple'. Maintenant, je connais beaucoup de salariés qui apprécient d'utiliser cette ligne. Quand on donne aux salariés la possibilité d'utiliser les transports en communs, quand ils existent ou quand on arrive à les construire, ils les utilisent. Le tramway, quelle aberration ! Pourquoi le tramway ne va pas jusqu'à l'hôpital, la gare TGV, la zone d'Agroparc. Les entreprises n'en profitent même pas alors que pourtant, ce sont elles, et leurs salariés indirectement, qui l'ont financé via le versement transport. Sur ces questions, nous faisons des propositions, avec le syndicat CGT des cheminots d'Avignon sur le projet d'étoile ferroviaire, afin d'amener le salarié de bout à bout. Parce qu'aujourd'hui, le salarié qui veut prendre les transports en commun pour aller, ne serait-ce que dans votre secteur vers le parc d'activités de

Ecrit par le 20 mai 2026

l'aéroport, c'est impossible. Pour aller sur la zone d'Auchan, selon où l'on habite, il faudra prendre plusieurs moyens de transport. Pour aller en Courtine, c'est pareil. »

« C'est l'aménagement du territoire qui fera que les entreprises reviennent en Vaucluse. »

*Frédéric Laurent*

**Roland Paul :** « Pour la LEO, je pense que les organisations syndicales peuvent aider parce que nous ne sommes pas arrêtés par des départements. Nous allons voir les collègues des autres régions et des autres territoires qui ont les mêmes objectifs que nous. Et eux, ne sont pas tenus par un carcan administratif. »

**Frédéric Laurent :** « Il faut arrêter cette pollution que l'on met sur notre département. Le matin, je vois des gens seuls dans leur voiture. Des gens qui viennent du même village, qui vont dans la même entreprise, qui ont les mêmes horaires et qui utilisent deux voitures. Il n'y a pas de moyens adaptés, pas assez d'aires de covoiturage. Il n'y a rien d'incitatif. L'aide à la mobilité ne peut se faire que s'il y a une offre de mobilité. Allons alerter ensemble le préfet sur cette nécessité pour l'entreprise et les salariés de travailler sur ces questions car c'est l'aménagement du territoire qui fera que les entreprises reviennent en Vaucluse. »

***Nous avons parlé de mobilité mais il y a aussi des difficultés d'accès au logement pour les salariés et, plus largement, pour l'ensemble des Vauclusiens ?***

**Frédéric Laurent :** « Ce sujet est également fondamental dans un territoire où certaines communes n'ont pas la volonté d'élargir la capacité d'accueil en logement social. Certains maires préfèrent payer des amendes plutôt que de construire ce type de logements. Alors que malheureusement, 75% des populations sont éligibles au logement social dans notre département. Un département où dans certaines zones, la plupart des habitations sont fermés la moitié de l'année, parce que ce sont des lieux dédiés au tourisme. Avec la recrudescence, dans certaines communes comme Avignon, de la présence de location de type Airbnb. Ce qui fait que le salarié qui veut continuer à travailler près d'Avignon, il ne peut plus s'y loger. L'accès au logement devient très compliqué. Les loyers sont très chers par rapport au revenu. Il y a un manque crucial de logements dans le département. Il y a beaucoup de salariés pauvres qui, faute de moyens, vivent dans leur voiture. Les questions de mobilité et de logements impactent directement les possibilités d'emploi. Il y a peut-être 30 000 postes disponibles et 60 000 chômeurs dans le département. Mais certains de ces postes restent vacants car on ne peut pas s'y rendre ou on ne peut pas se loger à proximité, donc on ne les prend pas. »

« Comment être un territoire attractif si l'on ne peut pas se loger et se déplacer ? »

*Roland Paul*

**Roland Paul :** « Je suis entièrement d'accord. Comment être un territoire attractif si l'on ne peut pas se loger et se déplacer ? Nous avons la cité des papes, le Festival, Châteauneuf-du-Pape, le Ventoux, les

Ecrit par le 20 mai 2026

Chorégies, Fontaine de Vaucluse... plein d'atouts culturels ou naturels. Je le constate, de manière générale les gens sont attachés au Vaucluse. Il peut y avoir du mouvement dans les entreprises mais quand tu es à Paris, tu n'as pas le même turnover qu'à Avignon. Les gens qui sont ici veulent rester ici parce qu'ils y sont bien. Mais il y a aussi de la précarité et de la violence. Avignon fait partie des villes qui sont montrées du doigt en France. Toute cette mauvaise publicité n'est pas de nature à attirer les gens. Si je suis venu au Medef, c'est pour tenter de régler quelques trucs. On ne réglera pas tout, mais si on peut en solutionner quelques-uns. Pour cela, il ne faudra pas agir dans son coin mais il faudra le faire ensemble. »

**Propos recueillis par Florent De Corbier pour La Marseillaise et Laurent Garcia pour L'Echo du mardi.**

[Medef Vaucluse : le patron de GSE pour un nouveau départ](#)

## Touche pas à ma retraite !



**Avec les français, il y a deux choses avec lesquelles il ne faut pas plaisanter : la bagnole et les**

Ecrit par le 20 mai 2026

**retraites. Pour ces dernières, et depuis 30 ans, nombres de gouvernements en ont fait les frais. 1995, 2003, 2010 et 2019 auront été marqués par d'importants mouvements sociaux refusant des réformes de notre système retraite. La forte mobilisation du 19 janvier dernier s'inscrit dans le même mouvement. Alors, pourquoi un tel entêtement de l'exécutif ? N'y-a-t-il pas d'autres dossiers plus urgents à traiter, qui de surcroît répondent d'avantage aux vraies attentes des français ? La liste est malheureusement longue...**

Cela n'étonnera personne si on affirme qu'une part importante (pour ne pas dire majoritaire) des français ont un travail qui ne les intéresse pas ou peu. Ils « s'y collent » d'abord pour avoir les moyens de vivre et pour pouvoir ensuite profiter d'une future deuxième vie.

Le travail n'a plus, aujourd'hui, la même valeur qu'auparavant. En 1990, 60% des français considéraient le travail comme très important, ce taux est tombé, en 2022, à 24% (source Fondation Jean Jaurès). De la même manière, une majorité de nos citoyens souhaite avoir plus de temps pour eux plutôt que de gagner plus d'argent. Les crises successives, que nous traversons maintenant depuis 3 ans, ne peuvent que conforter l'idée « qu'il faut profiter aujourd'hui de la vie, car on ne sait pas ce que demain nous réserve ».

Alors, comment voulez-vous que les seniors acceptent de travailler plus longtemps alors qu'une part importante des actifs souhaitent travailler moins ? On nage totalement à contre-courant.

### **La colère des français va bien au-delà d'un désaccord sur le report de l'âge de la retraite.**

Il faut être sourd ou atteint de cécité pour ne pas comprendre que la colère des français va bien au-delà d'un « simple » désaccord sur le report de l'âge de la retraite. Les difficultés, les incertitudes, les mécontentements, ont été jusqu'alors contenus, hier par la crise sanitaire, aujourd'hui par les incidences économiques de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Pas certain que la lassitude et la résignation soient éternelles. Cette colère silencieuse est également nourrie par un sentiment d'injustice sociale ressenti par un nombre croissant de nos concitoyens. « La crise, ce n'est pas pour tout le monde ! ».

### **Peut-on réellement imposer une réforme refusée par 70 % des français ?**

Face à cela, la volonté présidentielle est sourde et inflexible, sûre de son fait et de ses arguments (purement comptables). Elle est aujourd'hui prisonnière de son propre orgueil. Reculer reviendrait à démissionner et mettrait en péril son autorité. Le risque politique est trop important. Mais peut-on réellement imposer une réforme refusée par 70 % des français ? Peut-on gouverner longtemps dans un pays où la colère est la seule chose qui puisse unir ses concitoyens ?

En 1930, le très influent économiste anglais Keynes, imaginait le monde en 2030. Et il voyait un temps d'abondance, de richesse, et de travail automatisé. Un temps où l'on ne travaillerait que 15 heures par semaine. Mais il ajoutait : « Il n'est point de pays ni de nation qui puisse, je pense, voir venir l'âge de l'abondance et de l'oisiveté sans craindre. Car nous avons été entraînés pendant trop longtemps à faire effort et non à jouir. »

Ecrit par le 20 mai 2026

*Ce bon vieux Keynes – qui en matière économique était loin de toujours faire l’unanimité- oubliait qu’après l’effort doit nécessairement venir le réconfort. Trois siècles plus tôt Montaigne disait déjà*

*du repos (on ne parlait pas à l’époque de retraite) : « c’est assez vécu pour autrui, vivons pour nous au moins ce bout de vie ».*

---

## **Pauvreté des retraités : la France (un peu) mieux lotie que ses voisins**

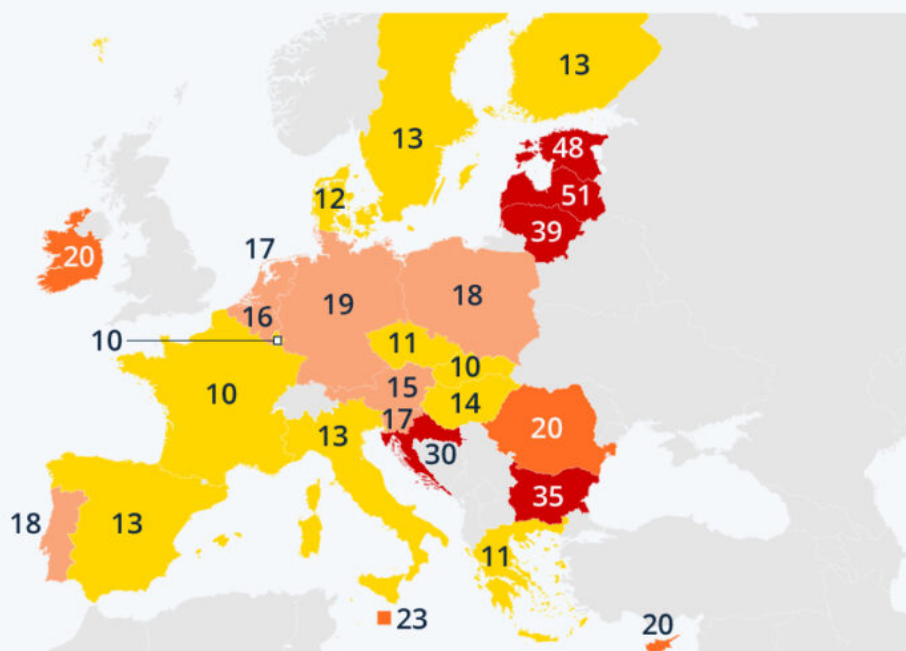
Ecrit par le 20 mai 2026

# La pauvreté menace 16 % des retraités en Europe

Pourcentage des retraités dont le revenu se situe en-dessous du seuil de risque de pauvreté en 2021 \*

- > 25 %
- 20-24 %
- 15-19 %
- 10-14 %

Moyenne  UE-27  
16 %



Valeurs arrondies. Sélection des pays de l'UE-27 (Slovaquie : donnée de 2020).

\* Seuil de risque de pauvreté :

60 % du revenu disponible médian national après transferts sociaux.

Source : Eurostat



**statista** 

De la Lituanie au Luxembourg, en passant par la France, les pensions de retraite s'échelonnent de 250 à plus de 2 000 euros dans l'Union européenne. Mais au delà de ces données brutes et en tenant compte des écarts du coût de la vie, la pauvreté menace en moyenne 16 % des [retraités européens](#) selon [Eurostat](#). Ce taux correspond plus précisément à la proportion de retraités dont les revenus se situent en-dessous du seuil de risque de pauvreté, c'est-à-dire inférieurs à 60 % du revenu disponible national

Écrit par le 20 mai 2026

médian après prise en compte des transferts sociaux.

Comme le met en avant notre carte, les retraités de certains pays d'Europe sont beaucoup plus menacés que d'autres par la précarité économique. La situation est particulièrement préoccupante dans les pays baltes, où la part de retraités « à risque de pauvreté » atteint voire dépasse 40 %. En Allemagne, environ 20 % des retraités sont menacés par la précarité, soit un chiffre supérieur de 4 points à la moyenne de l'UE. Pour compléter leurs revenus, il est estimé que [11 %](#) des retraités allemands (65-74 ans) sont obligés d'exercer un emploi, bien souvent des petits boulots.

Avec environ 10 % de retraités qui touchent moins de 60 % du revenu médian disponible, la France affiche l'un des taux les plus bas d'Europe, juste derrière la Slovaquie (9,6 %) et le Luxembourg (9,5 %). Même si de fortes disparités existent à l'échelle nationale (en fonction du sexe, des régions,...), cette statistique suggère que [système de retraite français](#) protège relativement efficacement les personnes âgées contre la précarité.

[De Tristan Gaudiaut pour Statista](#)